

NEWSLETTER

Numéro 13 - 2018

L'actualité de nos fondations abritées
par la Fondation de France

Fondation
de
France



FONDATION
MEESCHAERT
POUR L'ENFANCE

ASSOCIATIONS SOUTENUES

La maison de Marthe et Marie



© La maison de Marthe et Marie



La Maison de Marthe et Marie, fondée en 2010, vient en aide aux femmes enceintes dans une situation difficile (précarité, isolement,

problème de logement, solitude...) en leur proposant une solution innovante d'hébergement à loyer modéré : la colocation solidaire. Implantée dans plusieurs villes de France (Lille, Lyon, Nantes, Strasbourg,

Paris), cette solution innovante de logement leur permet de mener à bien leur grossesse dans un environnement chaleureux et sécurisant : des grands appartements de 6 à 8 chambres.



Nos fondations participent au financement de l'ouverture d'une deuxième colocation dans le 11e arrondissement de Paris.



<https://www.martheetmarie.fr/>

Capitales



Depuis 1991, l'association Capitales soutient et accompagne des jeunes déscolarisés ou en difficulté en travaillant sur leur estime d'eux-mêmes et en les aidant dans leurs démarches scolaires et professionnelles.

L'antenne éducative installée à la Courneuve fournit à ces jeunes les outils leur permettant de travailler dans de meilleures conditions (programmes CND avec le soutien d'éducateurs et de professeurs, fournitures scolaires...)

et organise des rencontres avec des personnalités pour un temps de partage et de passion (champion de boxe, chef pâtissier, prêtre-pompier...).



Nos fondations apportent leur soutien au financement des rencontres et activités proposées aux jeunes.



<https://www.associationcapitales.com/>



© Capitales

Apprivoiser l'Absence

© Apprivoiser l'Absence



d'accompagner le deuil de familles en leur permettant de se retrouver pour échanger.

S'autoriser à parler de l'absence, évoquer le souvenir du passé, pleurer autant que nécessaire est certainement ce qui peut les

aider à réinvestir leur vie et à l'ajuster sans cesse au traumatisme vécu.



Les groupes d'entraide Apprivoiser l'Absence, créés en 1993, ont pour vocation



Nos fondations participent au financement des rencontres animées par des intervenants spécialisés pour accompagner les jeunes frères et sœurs dans le deuil.



<http://www.apprivoiserlabsence.com/>

La maison de Louise et Ted

© La maison de Louise et Ted



METROPOLE
NORD EST
ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL

La maison de Louise et Ted est une structure multifonctionnelle abritant le siège

social de l'AMFD-MNE, un espace

d'accueil de jeunes enfants (0 à 6 ans) de 24 places (6 places étant réservées à des enfants souffrant de troubles autistiques) et un pôle ressources parentalité, pour apporter de l'écoute, de l'accompagnement ou de la formation aux parents désorientés par la maladie de leur enfant.

Nos fondations participent au financement des étapes nécessaires à la prise en charge de l'enfant, depuis l'examen du dossier initial jusqu'à la fin des soins.



Nos fondations apportent leur soutien à l'aménagement des salles de motricité et Snoezelen, deux lieux de ressources d'importance majeure, à la crèche de Wasquehal.



<http://www.apprivoiserlabsence.com/>

SOS Préma

sospréma
& bébés hospitalisés

Depuis 2004, SOS Préma vient en aide aux parents de

prématurés et œuvre pour améliorer la prise en charge et la prévention de la prématurité.

L'association agit pour donner à tous les enfants prématurés les meilleures chances de bien grandir.



Nos fondations participent au financement de l'élargissement du dispositif des plateformes téléphoniques et internet ainsi que de l'équipement en fauteuils de transfert de 291 services de néonatalogie permettant au père d'accompagner son bébé en peau-à-peau entre la maternité et le service de néonatalogie, évitant ainsi la séparation.



<https://www.sosprema.com/>



© SOS Préma

L'Hôpital d'enfants de Margency

© L'Hôpital d'enfants de Margency



Le service d'onco-hématologie pédiatrique de cet hôpital accueille des enfants atteints d'une leucémie ou d'une tumeur maligne pour la prise en charge de la maladie et en post-allogreffe de moelle osseuse

Le service d'onco-hématologie pédiatrique de cet



Nos fondations participent au financement de matériel destiné à organiser des activités ludiques proposées aux enfants isolés : lunettes 3D pour les faire voyager dans l'espace, stylos 3D pour développer leur dextérité et leur inspiration, tapis Doodle pour les plus petits.



<http://www.hem-crf.fr/>

La Maison de Pierre

© La Maison de Pierre



La Maison de Pierre a vocation d'offrir un peu de bonheur aux personnes handicapées, d'assurer leur bien-être tout en œuvrant pour leur inclusion dans notre société et à maintenir leur autonomie au quotidien.

Elle est dédiée à l'accueil temporaire d'enfants à partir de 6 ans comme une maison de vacances avec de nombreux équipements de loisirs et d'activités.

La Maison de Pierre a vocation d'offrir un peu de bonheur aux personnes



Nos fondations participent au financement de l'aménagement d'un parc d'activités extérieures comprenant un boulodrome, deux balançoires, un manège manuel « SPINMEE ».



<http://www.la-maison-de-pierre.com/>

Le patronage du coeur

© Le patronage du coeur



Le patronage du coeur est un centre d'accueil et de loisirs à visée éducative.

Le centre répond aux attentes des jeunes d'un quartier multiculturel du 20ème arrondissement de Paris.

En plus des loisirs et du sport, la culture et l'aide aux devoirs y ont une vraie place.

Le patronage du coeur est un centre d'accueil et de loisirs à visée éducative.



Nos fondations participent au financement du réaménagement du plateau sportif : changement des filets de basket et de volley



<http://www.patronageducoeur.fr/>

AIDER LA FONDATION POUR LA PETITE ENFANCE

Différentes possibilités sont offertes à toutes les personnes qui souhaitent soutenir nos actions, ponctuellement ou régulièrement.

1. Faire un don

Par chèque ou prélèvement automatique.

2. Souscrire la part F du Fonds Commun de Placement MAM Human Values (FRO013057965)

La société de gestion Meeschaert Asset Management verse à la Fondation pour la Petite Enfance, sous forme de don, 35 % des frais de gestion qu'elle perçoit chaque année.

3. Réaliser une donation temporaire d'usufruit

Donner les revenus d'un portefeuille de valeurs mobilières ou d'un bien immobilier pour la durée que vous souhaitez (minimum 3 ans) à la fondation. Ces revenus ne sont alors plus imposables pour le donateur et le bien est exonéré d'impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) sur toute la durée de la donation.

4. Donner des valeurs mobilières

Donner des titres fortement chargés en plus-values latentes plutôt que le produit de leur vente est plus avantageux pour le donateur, car le don n'est pas soumis à la taxation des plus-values, sauf dans le cadre du don IFI.

5. Donner à l'occasion d'une succession

Le don à une fondation reconnue d'utilité publique* par un héritier sur l'actif qu'il va recevoir dans une succession lui permet de réduire l'assiette soumise aux droits de succession à payer.

6. Payer une partie de son IFI en faisant un don

Son statut de fondation abritée par la Fondation de France* rend la Fondation pour la Petite Enfance éligible au don dans le cadre de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI).

** Par son statut de fondation créée sous égide de la Fondation de France, la Fondation pour la Petite Enfance permet à ses donateurs de bénéficier de tous les dispositifs fiscaux en vigueur.*

La Fondation Pour la Petite Enfance peut aussi vous proposer de rencontrer directement les associations qu'elle a pu accompagner, si vous souhaitez à votre tour les aider.



www.fondation.meeschaert.com

Pour obtenir des informations sur la Fondation Pour la Petite Enfance et les projets qu'elle soutient :
Fondation pour la Petite Enfance - 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris
Tel. 01 53 40 20 20 - Fax. 01 53 40 20 19 - fondation@meeschaert.com
www.fondation.meeschaert.com